

Orléans, le 10 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Faisons vivre le sport dans les quartiers » en Centre-Val de Loire : un appel à projets « public-privé » inédit entre la Préfecture Centre-Val de Loire et la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire-Centre

Dans le cadre d'un partenariat inédit « public-privé », la Préfecture de région Centre-Val de Loire et la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire-Centre, avec le concours de la Fondation du sport français, s'associent pour lancer un appel à projets auprès des 30 collectivités intégrant au moins un [Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville \(QPV\)](#) afin de promouvoir la pratique sportive dans ces quartiers.

Cet appel à projets qui se déploiera sur trois ans, s'inscrit pleinement dans la dynamique de la Grande Cause Nationale 2024 dédiée au développement du sport pour toutes et tous.

Moins de 3 % des licences sportives dans les quartiers

En avril dernier, l'INSEE et la DRAJES Centre-Val de Loire ont publié une étude de la pratique sportive dans notre région. Celle-ci faisait apparaître des disparités de licenciés sur les territoires. En 2021, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du Centre-Val de Loire représentaient moins de 3 % des licences sportives. Le taux de féminisation des licences y est également plus faible qu'ailleurs. (Source INSEE)

Public-Privé associés pour développer l'animation des équipements sportifs de proximité dans les quartiers

Ce constat a renforcé la volonté des services de l'État de développer des actions d'animations sportives sur les équipements sportifs des QPV. Car, au-delà des bienfaits de pratiquer une activité physique et/ou sportive, le sport est aussi un véritable levier d'insertion sociale.

Les services de l'État en charge du sport (DRAJESⁱ), de la politique de la ville (DREETSⁱⁱ), de la lutte contre la pauvreté (CLPⁱⁱⁱ), et pour l'égalité (DRDFE^{iv}) se sont donc associés à la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire-Centre pour déployer plus d'une centaine de séances d'activités sportives gratuites en 2024.

Ce nouveau mode de coopération se poursuivra en 2025 et 2026 autour du même enjeu : favoriser la pratique sportive pour toutes et tous.

Ce partenariat est innovant dans la collaboration pluriannuelle entre les services de l'État et le monde économique pour développer une politique publique prioritaire dans la lignée de la nouvelle gouvernance du sport.

Ce dispositif s'inscrit également dans l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques 2024 durant les trois prochaines années (2024 à 2027).

L'appel à projets : « Faisons vivre le sport dans les quartiers » en Centre-Val de Loire

Pour cet appel à projets, la Préfecture Centre-Val de Loire et la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire-Centre ont fixé les objectifs suivants :

- animer les équipements sportifs de proximité (city stade, parcours santé, terrains 3x3 basket...) encadrés par des éducateurs sportifs diplômés ;
- favoriser la pratique pour toutes et tous (des enfants aux personnes âgées) ;
- accompagner les structures sportives à s'implanter dans les QPV ;
- favoriser l'appropriation des équipements sportifs et ainsi l'occupation de l'espace public par les filles et les femmes des QPV ;
- lutter contre le non-recours en adossant à ces séances sportives des sensibilisations à l'accès aux droits.

Les créneaux proposés devront se réaliser en collaboration avec le tissu associatif local (associations sportives, structures d'insertion, établissements sociaux et médico sociaux,...) et d'autres partenaires locaux (bailleurs sociaux, institutions,...), avec un minimum de 2 créneaux hebdomadaires et un maximum de 5 créneaux hebdomadaires d'octobre 2024 à juin 2025 (*hors vacances scolaires soit sur 32 semaines sur période scolaire*).

Pour cet appel à projets, il est prévu une prise en charge financière à hauteur de

- 1 500 €/saison pour un créneau sportif hebdomadaire (durée 2h)
- soit un minimum de 3 000 € (2 créneaux) et un maximum de 7 500 € (5 créneaux).

Les demandes devront être déposées sur la plateforme - <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/> - code 188 - Aides territoriales (hors emploi)

Pour toute information, veuillez contacter : Yassire BAKHALLOU – DRAJES Centre-Val de Loire, coordinateur de l'unité « développement des politiques sportives » - yassire.bakhallou@ac-orleans-tours.fr

- du lundi 10 juin au mardi 10 septembre 2024 à 12h00 (*délai de rigueur*)

Chiffres-clés régionaux dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

- **33,5%** des familles monoparentales (contre 8% en Centre-Val de Loire)
- **62,6%** de non-emploi des femmes en QPV (contre 37,3% en CVL)
- **50%** des familles en dessous du seuil de pauvreté (contre 13,1% en CVL)

Contacts presse

Cabinet de la Préfète

Service régional de la communication interministérielle
pref-communication@loiret.gouv.fr - 02 38 81 40 35

DRAJES Centre-Val de Loire

Service communication : emma.ripoche@ac-orleans-tours.fr

DREETS Centre-Val de Loire

Service communication : pierre.dussin@dreets.gouv.fr – 06 38 40 68 85

Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire-Centre

Contact : celc-b-fondation@celc.caisse-epargne.fr

A propos de la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Loire-Centre

La Caisse d'Épargne Loire-Centre est ancrée et engagée solidairement auprès du tissu associatif de son territoire. Chaque année, elle déploie de nombreuses actions pour apporter son soutien aux acteurs locaux et favoriser le développement sociétal de sa région.

La Caisse d'Épargne Loire-Centre, par le biais de sa Fondation d'entreprise, a financé 886 projets pour un montant de 2,935 millions d'euros depuis sa création en 2010. Une politique de partenariat et de mécénat active qui s'inscrit dans son modèle coopératif de banque assurance 100% régionale, pionnière dans les transitions de la société et qui appartient à ses clients-sociétaires.

www.caisse-epargne-loirecentre.fr
www.caisse-epargne.fr



A propos de la Fondation du sport français

La Fondation du Sport Français, reconnue d'utilité publique, a pour mission principale de promouvoir le sport comme vecteur de lien social, à travers des actions innovantes et sociétales. Sa mission est de développer et faciliter l'insertion sociale et professionnelle dans et par le sport mais également de créer et développer les conditions d'implication des particuliers et entreprises dans le domaine du mécénat sportif. Soutiens Ton Club, le Pacte de Performance et MeSporT sont les trois dispositifs majeurs mis respectivement en place au profit des clubs, des sportifs de haut niveau Français et des territoires.

Avec le concours de la Fondation du sport français



**Fondation
du Sport
Français**

ⁱ DRAJES – Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

ⁱⁱ DREETS – Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

ⁱⁱⁱ CLP – Commissariat de Lutte contre la Pauvreté

^{iv} DRDFE – Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité